



Liminaire CGT au CSE Réseau France 3 du 14 janvier 2026



Une nouvelle année commence avec comme seule perspective un plan d'économies d'une ampleur inégalée à France Télévisions. Le Réseau régional ne sera pas épargné.

La direction a envisagé la suppression des matinales qui consomment une grande partie de la capacité d'investissement dans les programmes du Réseau régional, pour un résultat qui reste pour le moins confidentiel. Mais l'État s'y est opposé. Normal, l'idée vient de lui...

Alors il va falloir taper ailleurs. Il y aura toujours plus de JT mutualisés, toujours moins d'ETP, des suppressions d'émissions et aucun budget pour les municipales. Beaucoup prient déjà pour que des élections législatives ne tombent pas en même temps que les municipales, car nous n'aurions tout simplement pas les moyens d'assurer notre mission.

La suppression potentielle d'émetteurs de proximité pour faire des économies sur la diffusion pourrait impacter la diffusion de nos éditions locales. Le budget dédié aux documentaires baisserait de 10%, la vente de certains de nos bâtiments régionaux serait à l'étude pour renflouer la trésorerie, ce qui aurait pour conséquences de nous appauvrir et d'accentuer nos charges annuelles via le paiement de loyers.

C'est dans ce contexte – le plus grand plan d'économies sur une année de l'histoire de France Télévisions – que la direction a décidé d'accélérer le lancement des projets d'entreprise. Réorganisation des directions Antennes-Programmes et Numérique, réorganisations sans préavis du travail à la Fabrique, lancement de Cap Éditions, un projet de grande envergure visant à alléger les modes de fabrication de l'information à France Télévisions, ce qui inclut notamment l'automatisation des régies dans le Réseau régional (Overdrive). Ajoutons à cela le transfert de la fabrication des sujets nationaux et internationaux pour nos éditions régionales à FTR (Vaise), avec un risque de déstabilisation de la fabrication de nos éditions régionales après le fâcheux précédent vécu avec Tempo en 2023. Les salariés de FTR sont en tout cas très inquiets.

Qu'il est loin le temps des ambitions de développement des chaines régionales !

Cerise sur le gâteau de ce mirifique tableau, l'appel d'offre sur le maquillage avec la scandaleuse reconduction de Métamorphose, devenue Unichord après un dépôt de bilan calamiteux, une société qui ne respecte pas l'accord collectif des salariées qu'elle exploite, en particulier sur les niveaux de salaire. Un dumping social inacceptable qui pousse certaines postulantes à contester l'appel d'offre.

La CGT dénonce le cynisme de la direction qui n'hésite pas, pour grappiller quelques euros, à encourager ces pratiques délictuelles, à écarter des groupements de salariées intermittentes qui ont eu le courage, pour sauver leur emploi, de tenter l'aventure.

Alors que la direction a dénoncé notre accord collectif, dernier repère de stabilité pour les salariés dans l'entreprise, une seule chose est sûre pour 2026 : les salariés vont devoir se battre pour sauver leur peau.

La CGT sera à leurs côtés sur tous les fronts pour empêcher le naufrage de notre entreprise.

Nous en sommes là, à France Télévisions. Bonne année à toutes et tous...

Paris, le 14 janvier 2026